

EXTRAIT
Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(à distance, en visioconférence, en présentiel)
Séance du mercredi 16 février 2022

Le mercredi 16 février 2022, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
 - 1.1 Point sur le suivi des décisions du conseil
2. Validation du procès-verbal du CI du mercredi 1^{er} décembre 2021
3. Etude de validation de la convention Université / Inspé / Rectorat
4. Etude de validation du dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique
5. Questions diverses

✚ Etude de validation du dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique

Le directeur de l'institut présente et explicite le dossier aux membres du COSP : organisation générale et contenu. De nombreuses discussions et échanges ont lieu entre les membres du conseil et la direction de l'institut.

➤ Validation du <u>dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique</u>	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	1
	Votants	15
	Contre	0
	Pour	15
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, le dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique.		

Fort-de-France, le mercredi 16 février 2022

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique,




Bertrand Troadec